



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU
13 DECEMBRE 2016

L'an deux mil seize, le TREIZE DECEMBRE à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

Etaiént présents : L.BISCARRAT – Maire – J.C. AILLOT – C.MAFFRE – G.A.FLEURY – G.CLEMENSON – A.DEL BASSO – F.PANZA – M.QUESTA – Adjoint – M.CHRETIEN – G.RATAJEZAK – H.FAURE – C.ORTIZ – PR.MARTIN – T.VERMEILLE – S.TRIBOLET – MC.FOLIO – P.BELMONTET – S.VANDEVOORDE – P.VERGER – Conseillers municipaux

Excusés représentés : L.CHAVANY par C. MAFFRE – P.RELING par G. CLEMENSON – A.SCIACQUA-LERIDON par G.A. FLEURY
S.CAPPEAU-FREJABUE par J.C.AILLOT – S.MOLINET-LECLAIRE par PR.MARTIN – E.CRETIN-RAFFET par F.PANZA
L.BUFFA par S.TRIBOLET

Excusée non représentée : A.PERIN

Secrétaire de séance : Gérard RATAJEZAK

La séance est déclarée ouverte à 19 h 05.

Le Conseil Municipal :

- **DESIGNE** à l'unanimité M. Gérard RATAJEZAK, en qualité de secrétaire de séance.
- **APPROUVE** par 20 voix pour, 6 contre (T.VERMEILLE – MC.FOLIO – S.TRIBOLET – L.BUFFA – P.BELMONTET – S.VANDEVOORDE) le compte-rendu du Conseil Municipal du 8 Novembre 2016.
- **DONNE ACTE** à Monsieur le Maire de sa communication des décisions qu'il a prises dans le cadre de ses délégations de pouvoir à savoir :
 - * Décision n° 2016.D-003 du 22 Juin 2016 – Contrat de fourniture d'électricité EDF pour le groupe scolaire situé route de Carpentras avec ELECTRICITE DE France sise à MARSEILLE, afin de bénéficier de certificats de garantie d'origine qui assure qu'EDF injecte sur le réseau une quantité d'électricité d'origine renouvelable équivalant à 100% de sa consommation d'électricité.
 - * Décision n° 2016-004 du 23 Août 2016 – Institution d'une régie d'avances et de recettes pour l'accueil de loisirs sans hébergement.
 - * Décision n° 2016-005 du 21 Juillet 2016 – Institution d'une régie de recettes pour l'encaissement des entrées des manifestations culturelles, de vente de livres et de locations de salles municipales.
 - * Décision n° 2016-006 du 30 Septembre 2016 – Souscription d'un marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'extension du cimetière avec la société CEREG INGENIEURS CONSEILS sise à GALLARGUES (30), sur la base d'une enveloppe de travaux envisageable de l'ordre de 300 000 € HT, le taux de rémunération pour la réalisation de cette prestation sera de 7.8 % de l'enveloppe travaux.
 - * Décision n° 2016-007 du 30 Septembre 2016 – Souscription d'un marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation de l'éclairage du stade avec la société CEREG INGENIEURS CONSEILS sise à GALLARGUES (30), le coût forfaitaire de rémunération étant de 4 000 € HT soit 4 800 € TTC.
 - * Décision n° 2016-008 du 30 Septembre 2016 – Souscription d'un marché à procédure adaptée pour les travaux de rénovation de l'éclairage du stade avec l'entreprise TRENTO sise à ORANGE (84) pour un montant de 49 434.30 € HT.

- * Décision n° 2016-D009 du 23 Novembre 2016 – Décision de défendre les intérêts de la Commune dans la requête déposée devant le Tribunal Administratif de Nîmes contre la Commune de Jonquières par M. Jean-Pierre CLAUZEL.
 - * Décision n° 2016-D010 du 23 Novembre 2016 – Décision de défendre les intérêts de la Commune dans la requête déposée devant le Tribunal Administratif de Nîmes contre la Commune de Jonquières par M. Gérard DETHES.
 - * Décision n° 2016-D011 du 23 Novembre 2016 – Décision de défendre les intérêts de la Commune dans la requête déposée devant le Tribunal Administratif de Nîmes contre la Commune de Jonquières par M. olivier COLLAVOLI.
 - * Décision n° 2016-D012 du 25 Novembre 2016 – Souscription d'un contrat d'assurance avec la compagnie GENERALI représentée par SOFAXIS sise à VASSELAY (18) pour couvrir les risques statutaires du personnel communal titulaire affilié à la CNRACL en matière de décès, accident du travail, longue maladie, maladie longue durée et maternité.
- **PREND ACTE** du rapport d'activités 2015 du SMBVA, Syndicat mixte pour le SCOT du Bassin de Vie d'Avignon.
 - **PREND ACTE** du rapport d'activités 2015 de l'AURAV, Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse.
 - **ADOpte** à l'unanimité le dispositif du compte épargne-temps pour le personnel communal.
 - **APPROUVE** à l'unanimité le renouvellement pour l'année 2017, de la convention d'adhésion de la Commune au service hygiène et sécurité du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse.
 - **APPROUVE** par 20 voix pour, 6 contre (T.VERMEILLE – MC.FOLIO – S.TRIBOLET – L.BUFFA – P.BELMONTET – S.VANDEVOORDE), la modification n°1 du PLU, Plan Local d'Urbanisme.
 - **APPROUVE** à l'unanimité la convention d'objectifs et de financement du contrat enfance-jeunesse 2016-2019 à conclure avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole de Vaucluse.
 - **ENTEND** diverses communications sur le fonctionnement des services.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 48.

Fait à JONQUIERES le 14 Décembre 2016,

Le Maire,

Louis BISCARRAT



Le Secrétaire de Séance,

Gérard RATAJEZAK